

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 33 (1904)
Heft: 20

Artikel: L'œuvre de la protection de la jeune fille [suite et fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038772>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

orthographe de ces mots. Comment la connaîtraient-ils? Croit-on que la nature leur ait infusé cette science? C'est le grand tort que nous avons : nous supposons toujours que les enfants doivent connaître l'orthographe lorsqu'ils commencent à lire, ou après avoir à la hâte, et tant bien que mal, *copié* un chapitre de leur manuel de lecture. (A suivre)



L'œuvre de la Protection de la jeune fille

(Suite et fin.)

Ici, l'Etat doit intervenir, en créant les institutions capables de remédier à cet état de choses, en réformant les anciennes qui n'en tiennent pas assez compte.

Sans doute, les autorités publiques ont, avant nous, compris le mal que je souligne et cherché les moyens d'y remédier.

On ne saurait trop les féliciter d'avoir patronné, à Fribourg, la création d'une école ménagère centrale, dont trop peu de Fribourgeoises profitent encore ; d'avoir multiplié, sous toutes leurs formes, les cours professionnels, les rendant enfin obligatoires par une loi récente de la plus haute importance sociale.

Mais il reste encore beaucoup à faire pour éclairer les familles et les jeunes filles elles-mêmes, pour leur apprendre les nécessités nouvelles qui régissent le travail de la femme, pour leur inculquer l'idée qu'une bonne partie des gains qu'on va demander au dehors, on pourrait les acquérir chez soi, en ressuscitant et en implantant certaines industries familiales qui font aujourd'hui défaut à notre pays.

Je suis certaine que Mesdames les institutrices se préoccupent déjà de cet état de choses et orientent leurs élèves avec tout le soin possible. Mais elles le font un peu au hasard de leur volonté personnelle. Leurs relations avec nous fortifieraient leur action, la rendraient plus précise et plus méthodique. Enfin, elles auraient, par notre entremise, une foule de renseignements qu'elles trouvent difficilement ailleurs, des indications précieuses pour tels ou tels cas spéciaux, et un moyen de placement aussi étendu que possible,

Le placement est, en effet, une chose importante et délicate, surtout le premier placement, et on ne s'en préoccupe pas assez, car de lui dépend souvent une vie tout entière. Nos œuvres sont venues combler, à ce point de vue, une grande lacune, car, pendant longtemps, le placement était livré tout entier à des agences particulières, les unes honorables, les autres véreuses, toutes, créées en vue de faire des affaires. Les nôtres sont un service social. Elles n'ont en vue que l'intérêt matériel, intérêt moral, intérêt religieux.

Les agences particulières, bénéficiant de tous les placements, n'ont pas intérêt à les rendre durables. Pour nous, c'est le contraire. Les renseignements pour eux ne sont qu'un pavillon destiné à favoriser le placement. Ils sont pour nous une direction qui nous permet de juger, pour chaque cas particulier, vers quel milieu il convient de conduire ou de ne pas conduire notre protégée, qui nous permet de donner un aliment à ses aptitudes spéciales, un rempart à ses faiblesses. Toute jeune fille nous intéresse, surtout les plus malheureuses et les plus abandonnées.

Ici, permettez-moi de le dire, la généralité du public n'a peut-être pas assez fait la différence qu'il y a entre nos bureaux et les autres, et trop souvent on répond à nos renseignements comme pour se débarrasser d'une corvée, en ayant soin, parfois, de passer sous silence des détails qui nous seraient éminemment utiles. Il faut traiter une *œuvre en œuvre*, et non point en bureau d'affaires ; il faut avoir confiance et ne pas craindre de nous dévoiler les misères, parce que nous sommes faites pour aller vers elles, la main tendue et le cœur ouvert.

Mesdames les institutrices qui connaissent mieux que personne dans chaque commune, et les familles et les jeunes filles, pourraient être pour nous une source permanente de renseignements, source qui nous manque souvent ; enfin, elles seules peuvent, avec l'appui et l'aide de MM. les curés des paroisses, faire connaître notre œuvre aux jeunes filles de telle façon que celles-ci s'y adresseront tout d'abord avant de frapper à d'autres portes.

Plus de la moitié des jeunes filles qui passent dans nos bureaux ont déjà été placées deux, trois fois par des agences. Elles viennent à nous après des abus et des exploitations que nous eussions pu leur éviter.

Mesdames les institutrices peuvent rendre encore aux familles et aux jeunes filles un autre service, en dénonçant sans relâche le *danger du placement* par les *annonces dans les journaux*.

Le mal se multiplie, il fait un nombre incalculable de victimes, et, malheureusement, grâce au fait que nos journaux louent leur 4^{me} page à ces compagnies fermières de publicité, les organes les plus catholiques et les plus dévoués au relèvement social peuvent introduire dans les familles certaines annonces qui sont quelquefois des guet-apens épouvantables.

Enfin, Mesdames les institutrices, pourraient faire connaître notre œuvre, ses rouages, son but, son programme par quelques *entretiens familiers* avec les jeunes filles qui sont sur le point de quitter l'école pour entrer dans la vie pratique. Nous vous communiquerons tous les documents et canevas nécessaires pour alimenter ces petites causeries.

Nous cherchons à donner à notre organisation une base populaire ; elle est faite pour le peuple, elle doit être soutenue par lui.

Mesdames les institutrices pourraient donc nous *recruter des adhésions dans les familles*. Quand nous aurons dans chaque commune un certain nombre de membres affiliés, on s'y intéressera à notre institution, elle y deviendra vivante.

N'allez pas vous effrayer, Mesdames, devant la tâche que je viens dresser devant vous. Pratiquement, elle serait assez réduite, et, dans quelques communes, votre intervention militante s'exercera tout au plus trois ou quatre fois par an. Mais ce serait une grande force pour nous des avoir que nous avons dans l'institutrice de chaque commune une collaboratrice dévouée, à laquelle nous pourrions nous adresser en toute confiance, ayant le tact et l'intelligence des situations; et votre rôle, déjà si sublime, Mesdames, grandira encore devant le pays, car vous serez devenues pour les familles, non seulement celles qui forment les intelligences et les cœurs, celles qui dispensent le savoir et l'instruction, mais encore celles qui favorisent l'emploi des connaissances acquises; votre action se prolongera au delà de l'école, et par les services pratiques rendus vous gagnerez à vous-mêmes beaucoup de gratitude et de sympathie.

Je suis heureuse de pouvoir ajouter que les institutrices de la ville de Fribourg ont déjà avec une unanimité qui les honore et qui nous réjouit, correspondu à nos vœux en se faisant inscrire parmi les membres de notre œuvre; nous espérons qu'elles la soutiendront et l'appuieront de tout leur pouvoir et en toutes circonstances. L'une d'entre elles, ici présente, fait même partie du Comité cantonal en qualité de trésorière.

Nous nous réjouissons de cette union entre les femmes d'œuvres et les membres du corps enseignant, car elle apporte aux premières des intelligences éclairées sur la mentalité des jeunes filles fribourgeoises, sur leurs côtés faibles, sur leurs besoins urgents, et aux secondes, elle donne le moyen de faire plus de bien et de suivre plus longtemps et plus loin leurs chères élèves.

Nous souhaitons que la journée d'aujourd'hui rende cette union plus intime encore.

Je suis prête à donner des détails plus précis à celles d'entre vous qui voudraient bien dès maintenant s'inscrire auprès de moi comme correspondantes isolées des œuvres de protection de la jeune fille ou simplement comme membres adhérents, ce serait une grande joie pour nous de voir figurer sur nos listes le nom de toutes les institutrices du canton. D'avance, je vous remercie, Mesdames, au nom du Comité que je représente, et aussi au nom du pays, heureux de voir diminuer le déchet social produit par l'inutile emploi et le brisement de tant d'existences qui auraient pu, par un travail égal, se faire, dans le monde, une situation plus normale et plus heureuse.

J'espère que les autorités scolaires, que la Direction de l'Instruction publique qui a, à un si haut point, l'intelligence des besoins nouveaux, appuieront auprès de vous mes sollicita-

tions. Ce que je propose n'est en somme pas autre chose que la mise en valeur des professions, par l'organisation de l'offre et de la demande de travail, par le relèvement du salaire, par la diminution des exploitations et des abus, par la protection efficace et étendue, accordée à l'ouvrière fribourgeoise, quelles que puissent être les lois de sa destinée vagabonde, non seulement sur la terre natale, mais jusque dans les plus lointaines contrées.

Faire que le travail soit productif dans le pays, tarir par conséquent les sources vives de l'émigration, c'est correspondre aux fins de toute notre législation scolaire et professionnelle ; voilà pourquoi la question soulevée par moi ne me paraît pas trop déplacée dans le cadre de nos discussions habituelles. Voilà pourquoi j'espère, Mesdames et Messieurs, que vous daignerez la prendre en sérieuse considération.



Le cercle des conférences de la Haute-Gruyère

(Suite et fin.)

II. Activité du cercle des conférences de la Haute Gruyère en 1903-1904.

Sous la présidence de M. Collaud, président, les instituteurs de la Haute-Gruyère se sont réunis en assemblée pédagogique, le 16 décembre 1903 au Pâquier, le 13 janvier 1904 à Lessoc et le 19 mai à Montbovon.

Le Pâquier. — M. Bourdilloud supporte courageusement le poids et la chaleur du jour.

En un tour de main lesté, M. Collaud exécute l'entrée en matière par quelques phrases laconiques mais bien appropriées à la circonstance. Il indique l'endroit précis où se trouve l'école d'aujourd'hui sur la mappemonde pédagogique. Ses remerciements à M. l'Inspecteur sont gentiment tournés ; il décerne à son secrétaire un brevet d'éloquence qui le hisse sur le même perchoir que Démosthènes et Mirabeau. Il n'y aura jamais trop d'hommes célèbres ! ..

Le protocole, très bien tenu par M. Lanthmann, est clair et concis, toutes qualités qui font absolument défaut à son successeur lequel chausse encore les métaphores déjà éculées du temps de Cicéron.

M. l'Inspecteur insiste encore auprès du Comité afin que les convocations parviennent au moins 8 jours avant la séance ; il importe que les matières à enseigner puissent faire l'objet d'une étude sérieuse de la part des maîtres et que ceux-ci aient le temps de fourbir leurs armes et de se préparer à la lutte.

Selon M. Jaquet, l'état de la Caisse et la comptabilité en partie trouble méritent la sollicitude de chacun. MM. Lanthmann et Collaud estiment que si le coffre-fort de la conférence n'est pas aussi solidement calé que celui de la Banque de France, son existence n'est pas un mythe et les comptes existent en bonne et due forme.

Les leçons données de 1 à 4 h. ont servi de tremplin aux confé-